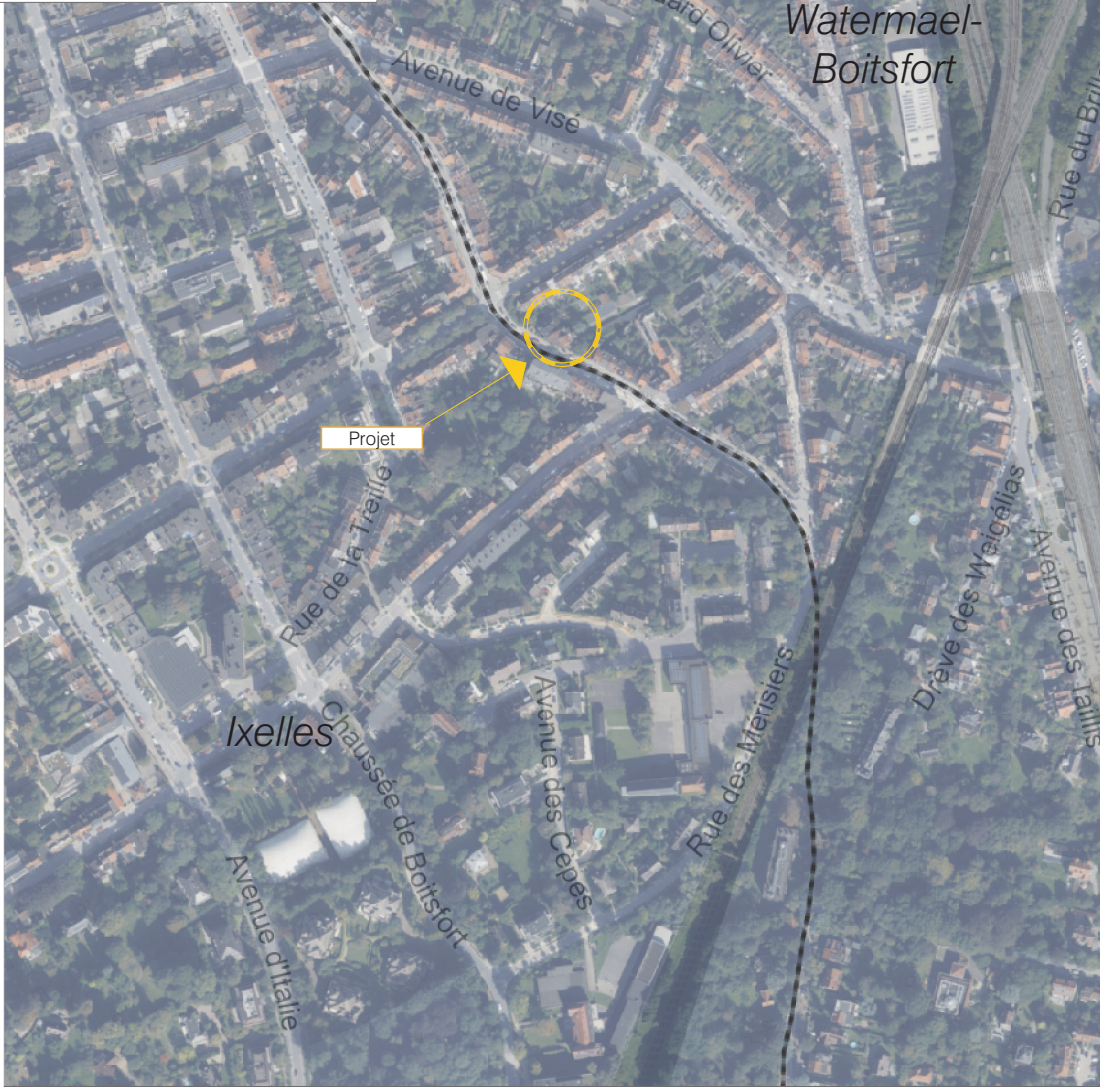
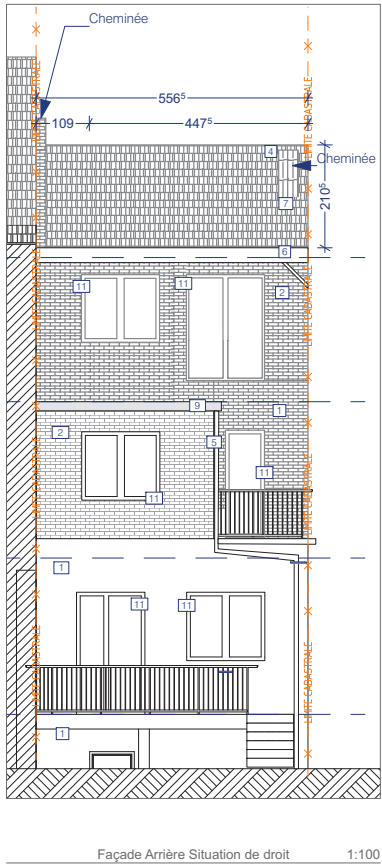
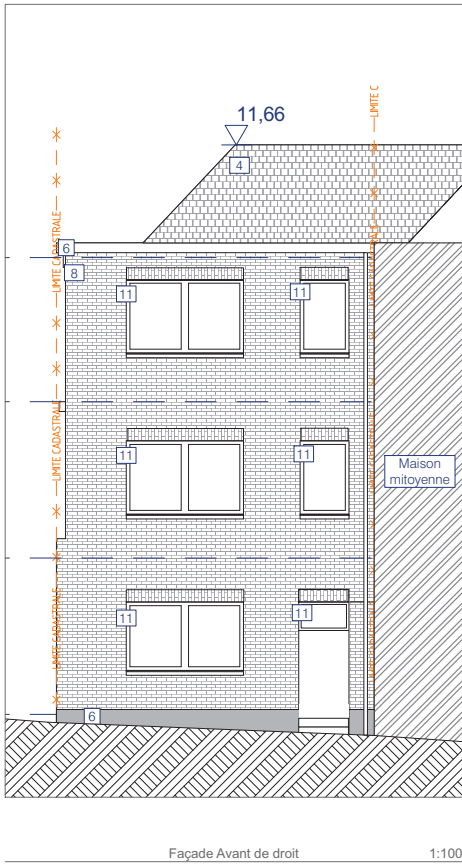
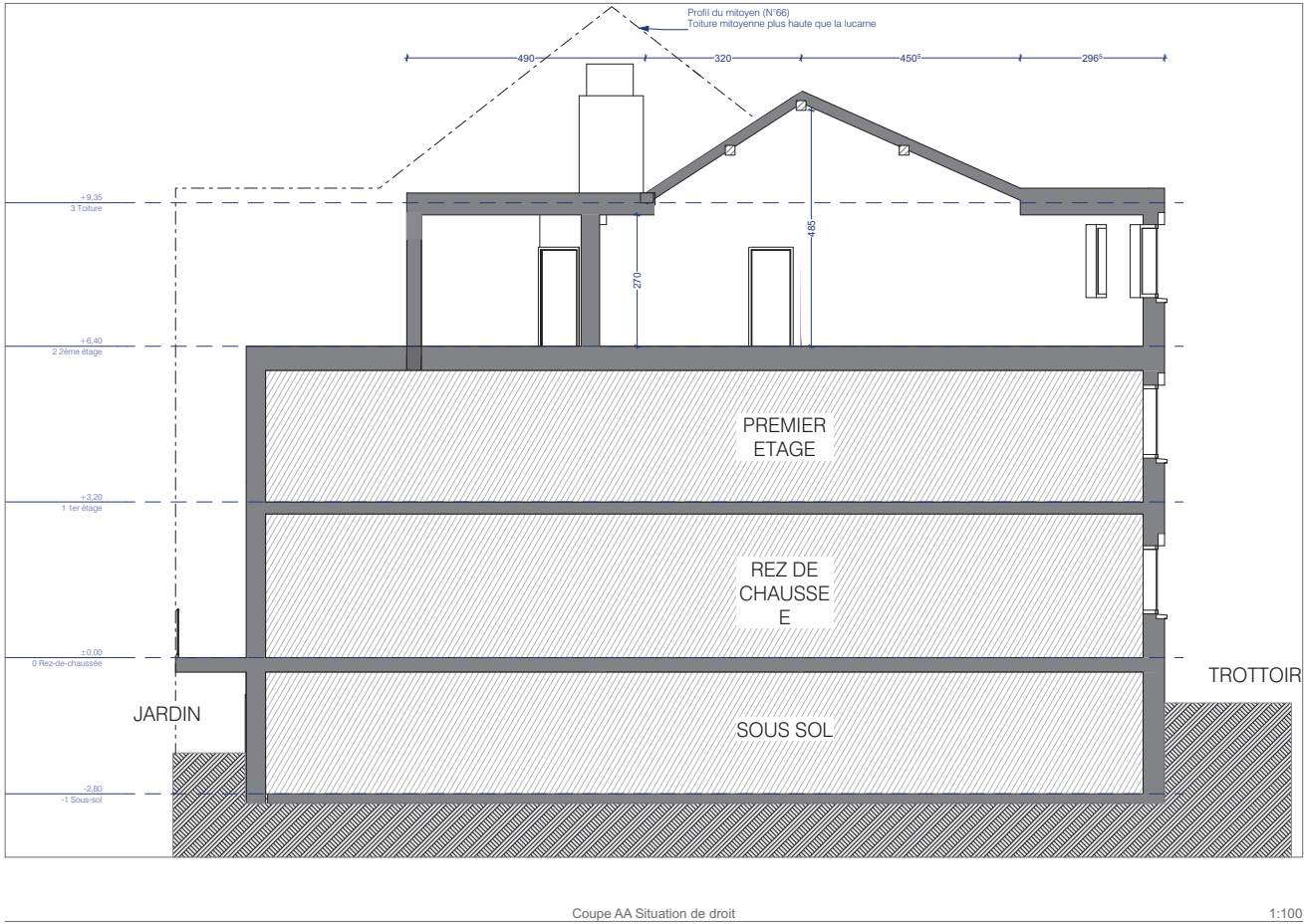
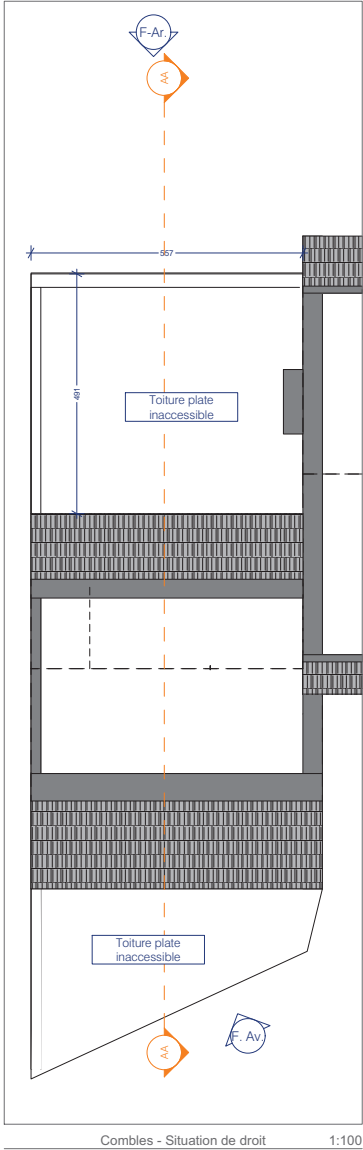
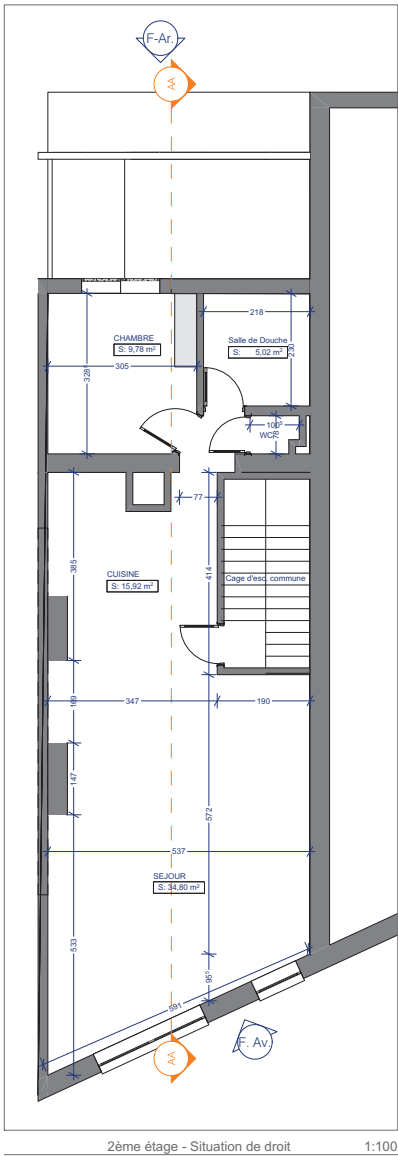




LEGENDE	
	Toiture plate
	Toiture à versant
	Jardin
	Limites cadastrales
	Limites cadastrales de la parcelle concernée
	D3t13 N° cadastral
	64 N° de police
	Repérage photo
	Arbre à haute tige





- Légende Matériaux**
- Enduit blanc cassé
 - Bricks rouges/bruns
 - Bardage bois foncé
 - Toiture en tuile
 - Descente d'eau acier galvanisé
 - Habillage de corniche blanc
 - Garde corps métallique (type barreaudage)
 - Bricks jaunes
 - Chéneau en acier galvanisé
 - Chassis en PVC BLANC
 - Chassis en alu
 - Chassis bruns pleins

d'informations aux plans suivant
retour AC Watermeel-Boisfort

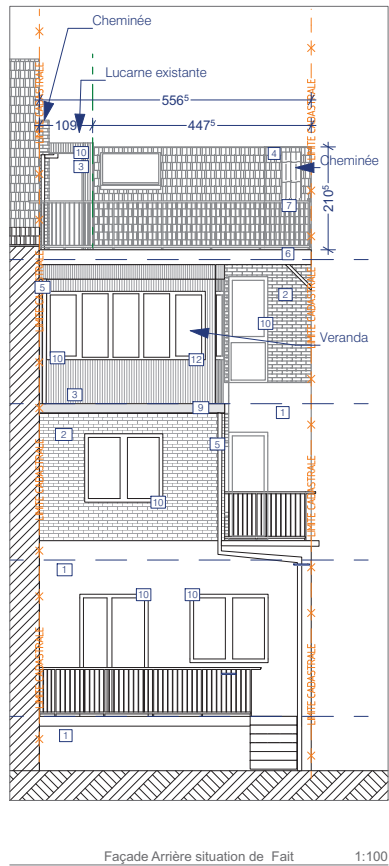
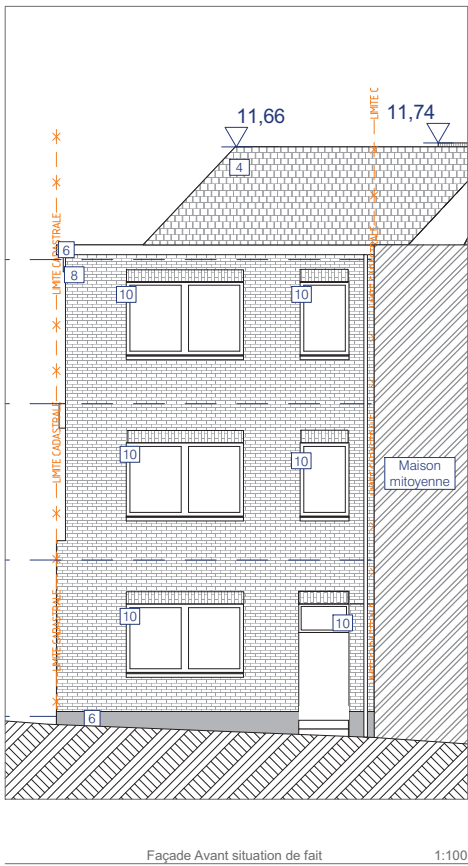
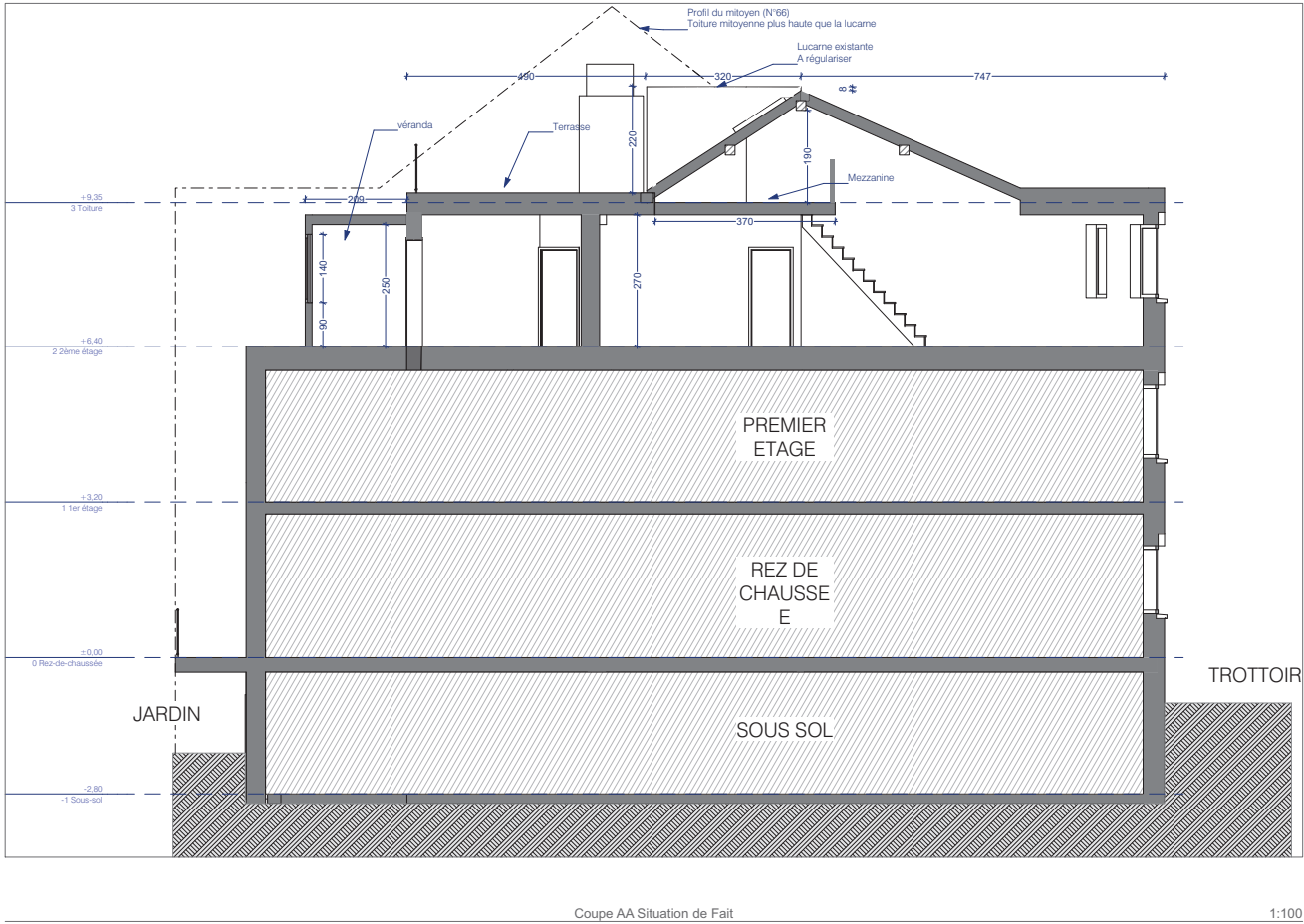
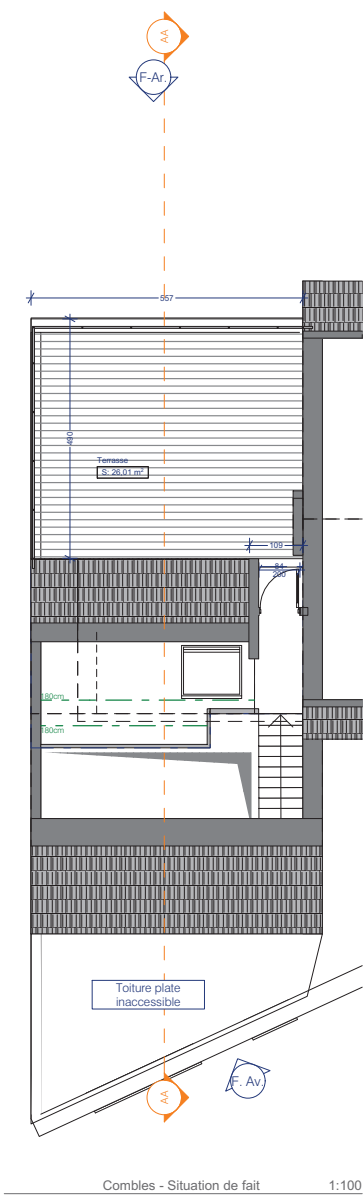
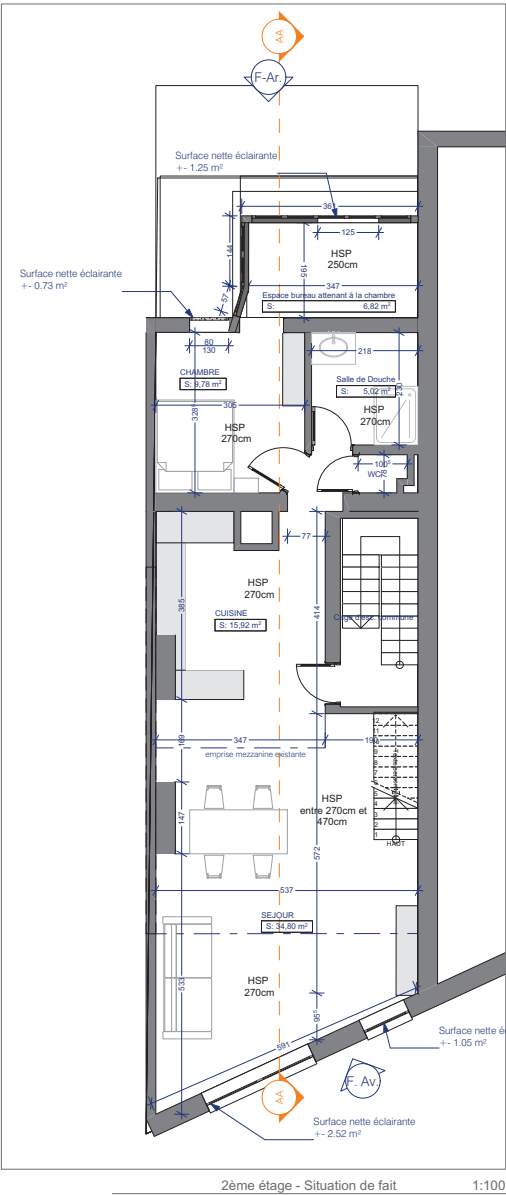
Autorisation de bâtir

Situation de droit

B3.1.02
Phase : B3-DA
Niveau :
Echelle : 1:100
Indice : B
Date : 11/09/2026

2026.0306_B3.1.02_B_Situation de droit_20260911

Chaque révision est signifiée par un changement d'indice, elle annule et remplace toutes les versions précédentes de ce plan.
Le présent plan est protégé par le droit d'auteur. Conformément à la législation, le maître d'œuvre en est propriétaire et le demeure après achèvement de la mission. Le droit d'auteur confère notamment à son propriétaire le droit exclusif d'autoriser la reproduction ou la modification de son œuvre, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit, même partiellement.
L'entrepreneur responsable de ses travaux est tenu de vérifier les données reprises sur les plans et sur chantier avant mise en œuvre et signaler à la maîtrise d'œuvre toute différence.
Il est interdit de modifier sur les plans sans en informer le maître d'œuvre sous peine de pleine responsabilité de l'entrepreneur.



Légende Matériaux:	
1.	Enduit blanc cassé
2.	Bricks rouges/bruns
3.	Bardage bois foncé
4.	Toiture en tuile
5.	Descente d'eau acier galvanisé
6.	Habillage de corniche blanc
7.	Garde corps métallique (type barreaudage)
8.	Bricks jaunes
9.	Chéneau en acier galvanisé
10.	Chassis en PVC BLANC
11.	Chassis en alu
12.	Chassis bruns pleins

d'informations aux plans suivant
retour AC Watermeel-Boisfort

Autorisation de bâtir

Situation de fait

B3.1.03
Phase : B3-DA
Niveau :
Echelle : 1:100
Indice : B
Date : 11/09/2026

2026.0306_B3.1.03_B_Situation de fait_20260911

Chaque révision est signifiée par un changement d'indice, elle annule et remplace toutes les versions précédentes de ce plan.
Le présent plan est protégé par le droit d'auteur. Conformément à la législation, le maître d'œuvre en est propriétaire et le demeure après achèvement de la mission. Le droit d'auteur confère notamment à son propriétaire le droit exclusif d'autoriser la reproduction ou la modification de son œuvre, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit, même partiellement.
L'entrepreneur responsable de ses travaux est tenu de vérifier les données reprises sur les plans et, sur chantier, avant mise en œuvre et signaler à la maîtrise d'œuvre toute différence.
Il est interdit de modifier les plans sans en informer le maître d'œuvre sous peine de pleine responsabilité de l'entrepreneur.



Coupe AA Situation projetée

1:100



Façade Avant situation projetée

Composition parois Lucarne (int -> ext) :
Plâtre
Pare vapeur
OSB 18mm (contreventement)
Ossature bois de ép. 18cm remplie par de la laine de roche
Pare pluie en panneau fibre de bois compressé ép. 6cm
Lattage + Bardage 8cm

Composition toiture Lucarne (int -> ext) :
Plâtre
Pare vapeur en OSB
Ossature bois de ép. 18cm remplie par de la laine de roche
Panneau fibre de bois compressé ép. 6cm
Etanchéité EPDM

d'informations aux plans suivants
retour AC Watermael-Boitsfort

Autorisation de bâtir

Situation projetée

B3.1.04

Niveau :

Indice : E

Date : 11/09/2026

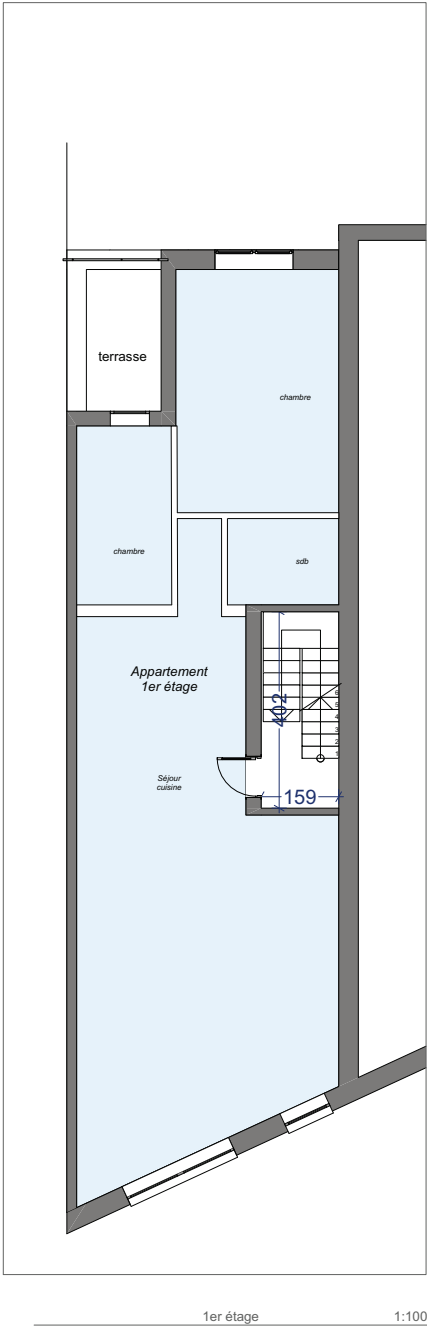
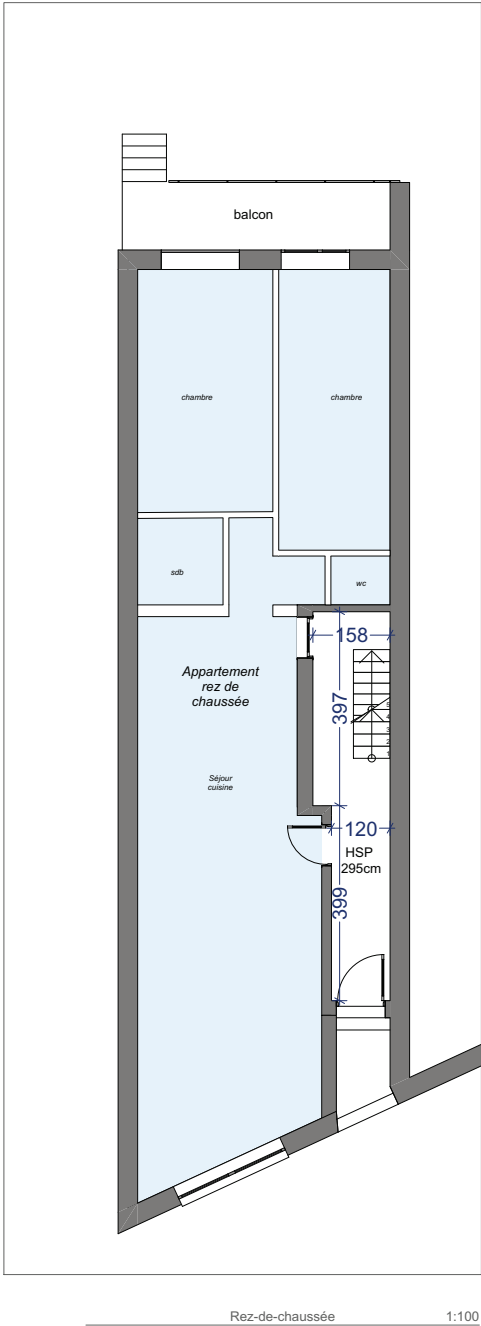
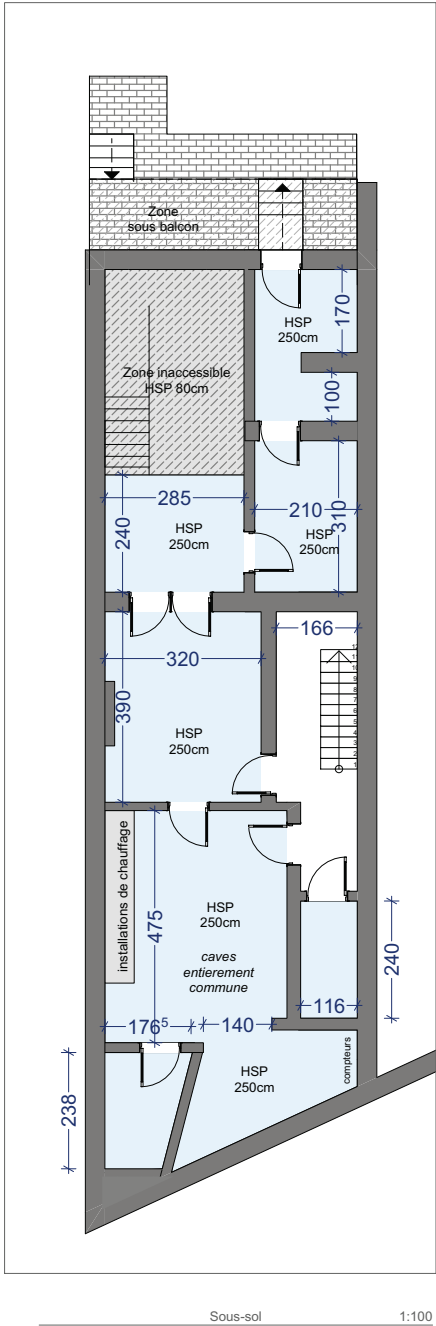
2026.0306_B3.1.04_B_Situation projetée_20260911

Chaque révision est signifiée par un changement d'indice, elle annule et remplace toutes les versions précédentes de ce plan.

Le présent plan est protégé par le droit d'auteur. Conformément à la Législation, le maître d'œuvre en est propriétaire et le demeure après achèvement de la mission. Le droit d'auteur confère notamment à son propriétaire le droit exclusif de reproduction, de représentation, de diffusion, de communication, de quinzaine et sous quelque forme que ce soit, même partiellement.

L'entrepreneur responsable de ses travaux est tenu de vérifier les données reprises sur les plans et sur chantier avant mise en oeuvre et signaler à maître d'œuvre tout désaccord constaté.

Il est interdit de mesurer sur les plans sans en informer le maître d'œuvre sous peine de pleine responsabilité de l'entreprise.



d'informations aux plans suivant
retour AC Watermeel-Boisfort

Autorisation de bâtir

Plans des autres niveaux

B3.1.05
Phase : B3-DA
Niveau :
Echelle : 1:100
Indice : B
Date : 11/09/2026

2026.0306_B3.1.05_B_Plans des autres
niveaux_20260911

Pour le rez de chaussée, sous sol et 1er étage.
Aucune modification n'est projetée
Et les seuls différences entre les situations de fait et situation de droit sont les teintes de chassiss
(en plan : situation de droit = situation de fait = situation projetée)

Chaque révision est signifiée par un changement d'indice, elle annule et remplace toutes les versions précédentes de ce plan.
Le présent plan est protégé par le droit d'auteur. Conformément à la législation, le maître d'œuvre en est propriétaire et le demeure après achèvement de sa mission. Le droit d'auteur confère notamment à son propriétaire le droit exclusif d'autoriser la reproduction ou la modification de son œuvre, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit, même partiellement.
L'entrepreneur responsable de ses travaux est tenu de vérifier les données reprises sur les plans et sur chantier avant mise en œuvre et signaler à la maîtrise d'œuvre toute différence.
Il est interdit de modifier les plans sans en informer le maître d'œuvre sous peine de pleine responsabilité de l'entreprise.